



Lundi 7 avril 2025

Caserne de gendarmerie de Samoëns La Communauté de Communes engage d'importants travaux de rénovation énergétique des logements

Début avril à Samoëns, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, au titre de la compétence « construction et aménagement des casernes de gendarmerie », a engagé d'importants travaux de rénovation énergétique du bâtiment qui abrite les logements de la caserne de gendarmerie.

Construit au milieu des années 2000, le bâtiment est mis à la disposition des services de la gendarmerie - il comprend actuellement sept logements, trois T4 et quatre T5. « L'ambitieux projet de réhabilitation porté par la collectivité va permettre d'améliorer le confort thermique et l'hygiène des appartements, et in fine les conditions de vie des militaires et de leurs familles », indique Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes. « L'impact environnemental est significatif, puisque la baisse de consommation d'énergie du bâtiment est évaluée à 40%, par rapport à la consommation de référence pour un bâtiment similaire ».

Fin des travaux prévue à l'automne

Pour atteindre cet objectif, plusieurs solutions sont prévues, tels que le changement des menuiseries extérieures, l'amélioration du système de ventilation, ou encore la pose d'une isolation thermique extérieure. Par ailleurs, le site sera raccordé au futur réseau de chaleur communal de Syan'Chaleur, dont les travaux devraient débuter au printemps, et qui permettra d'alimenter le bâtiment en eau chaude et chauffage.

Enfin, profitant de cette période de travaux, la collectivité aménagera un nouveau logement en duplex (T5) dans les combles, « la création d'un nouvel appartement et la réhabilitation thermique des anciens ont aussi pour objectif de rendre la brigade encore plus attractive auprès des gendarmes et de leurs familles ».

Au total, le chantier devrait durer huit mois, avec une réception des travaux prévue à l'automne. Le coût de l'opération est de 790 000 euros, avec une participation financière de l'Etat au titre du « Fonds vert - France nation verte » de 227 000 euros. Autre source de rémunération pour la collectivité, qui permettra de couvrir jusqu'à 10% des dépenses, la revente des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) générées par les travaux de rénovation énergétique.



Avec la participation financière de l'Etat au titre du « Fonds vert - France nation verte »



Restez en contact !



sur notre site internet :
www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook :
www.facebook.com/montagnesdugiffre/